

discussion et au Congrès. Le C.E.I. de mars 1947 alla même jusqu'à confirmer ces invitations, bien que l'A.K. de l'I.K.D. eût refusé par avance la discipline du Congrès Mondial.

3. Depuis ces décisions, et malgré l'envoi systématique à l'A.K. de l'I.K.D. de toutes les lettres et circulaires d'invitations envoyées aux sections régulières de l'Internationale, l'A.K. a complètement manqué d'y répondre, d'exprimer ses vues au sujet du Congrès ou d'y envoyer un délégué ou une lettre. La seule participation à la discussion internationale fut l'envoi d'un long document vieux de deux ans que le S.I. a publié en français et en anglais. Ce même document confirme que « l'A.K. continuera à ignorer souverainement les C.E.I., S.I. avec leur discipline, etc. »

5. Pendant cette même période, l'A.K. de l'I.K.D. a continuellement développé une activité publique en dehors du contrôle de l'Internationale ou sans même en informer sa direction. Cette activité publique était et est entièrement opposée à l'orientation politique de l'Internationale. Elle comporte en même temps des attaques publiques constantes contre l'Internationale, son pro-

gramme, sa politique et sa direction. L'A.K. de l'I.K.D. collabora jadis avec le Workers' Party dans un comité fantôme « pour la IV^e Internationale », qui s'efforça en vain de désagréger et de détruire notre organisation internationale. Après l'échec de ces efforts, l'A.K. de l'I.K.D. n'a jamais cessé de travailler au moyen de méthodes fractionnelles secrètes et déloyales pour la désagrégation de différentes sections de l'Internationale et de son organisation mondiale.

6. Tirant le bilan de cette expérience, le Congrès Mondial déclare que l'A.K. n'a plus aucun droit de parler au nom de l'I.K.D. En tant qu'organisme reconnu par l'Internationale, l'A.K. est déclaré dissous. Ses membres à titre individuel ne peuvent rester dans l'Internationale que s'ils se soumettent à la discipline de la nouvelle direction allemande ou de la direction d'une autre section et s'ils appliquent dans leurs publications ouvertes la ligne politique adoptée par le Congrès Mondial. Dans ce cas, ils continueront à jouir des mêmes droits dont ont pu pleinement jouir jusqu'à aujourd'hui toutes les tendances minoritaires de l'Internationale.

RÉSOLUTION SUR L'AMÉRIQUE LATINE

Le Congrès Mondial charge le Secrétariat International, en collaboration avec les camarades délégués de l'Amérique latine, d'élaborer immédiatement après le Congrès, sur la base des rapports faits au Congrès, un texte d'orientation politique générale pour l'Amérique latine.

Ce texte, accompagné des amendements éventuels présentés par certains des camarades délégués de l'Amérique latine, servira à l'ouverture d'une discussion, entre toutes les organisations de l'Amérique latine se réclamant de la IV^e Internationale, au moyen d'un Bulletin Intérieur et d'une revue.

Cette discussion servira à préparer la

convocation, dans le plus bref délai possible, d'une Conférence latino-américaine, qui adoptera des thèses définitives sur la situation et l'orientation de notre travail dans cette région et qui élira un sous-secrétariat latino-américain travaillant sous le contrôle du Secrétariat International.

Le Secrétariat International est chargé de lancer un appel, au nom du Congrès Mondial, à toutes les organisations se réclamant de la IV^e Internationale en Amérique latine, en vue de réaliser dans chaque pays leur unification dans une seule section de la IV^e Internationale, en soumettant leurs divergences aux décisions du Comité Exécutif International.

AFRIQUE DU SUD

Le Congrès Mondial enregistre que le F.I.O.S.A. (Organisation de la Quatrième Internationale en Afrique du Sud) qui a pour base les positions programmatiques de la IV^e Internationale a cherché à réaliser l'unité en Afrique du Sud par une fusion avec le Workers Party et n'y a pas réussi jusqu'à présent. En l'absence d'une base programmatique susceptible de justifier l'existence de

deux groupes en Afrique du Sud, le Congrès Mondial charge le Comité Exécutif International d'établir une section unifiée en Afrique du Sud et, à cette fin, lui remet le pouvoir de désaffilier si nécessaire l'organisation qui n'appliquera pas ses décisions et de reconstituer la section sud-africaine de la IV^e Internationale.

Résolution sur les exclusions de la section française

1. — La rupture de l'ancienne direction de la section française est l'aboutissement d'une lutte de tendance prolongée et violente. Ceux qui aujourd'hui ont rompu avec le P.C.I. ont suivi depuis deux ans une orientation politique les éloignant de plus en plus de celle de l'Internationale. Les déviations de cette tendance, caractérisées à deux reprises par le Comité Exécutif International comme des déviations opportunistes petites-bourgeoises, l'ont conduite aujourd'hui à abandonner entièrement la perspective de construction d'un parti bolchevik-léniniste à l'étape actuelle en France, sur la base du programme de la IV^e Internationale, pour y substituer la construction d'un parti centriste « correspondant à la situation objective ». C'est là la signification de leur entrée dans le R.D.R. sur la base de la défense de quelques « valeurs-clés ».

2. — Le Comité Central a prononcé l'exclusion de ces éléments après la claire manifestation de leur part d'une rupture de discipline organisationnelle et politique avec le P.C.I. :

a) Ils se sont engagés dans la voie de la construction du R.D.R. sans aucun effort de discussion sérieuse à l'intérieur de l'organisation sans aucune présentation, ni à la section française, ni à l'Internationale, d'un texte d'orientation politique motivant une décision d'une telle gravité. C'est seulement après coup qu'ils présentèrent une lettre de Demazière comme résolution politique au Comité Central.

b) Après avoir défini leur ligne et commencé à l'appliquer immédiatement, ils reçurent du Comité Central un délai de 15 jours pour revenir sur leurs positions et appliquer les décisions du C.C. qui avait explicitement condamné cette orientation. Ils reçurent l'avertissement net qu'ils se mettraient en dehors du parti s'ils continuaient sur cette voie.

c) Loin d'utiliser cette chance que la direction du P.C.I. leur accordait, ils ont immédiatement après la session du C.C. adhéré en public au R.D.R. et appelé tous les militants du P.C.I. à en faire autant. Ils ont attaqué publiquement et dans la presse la politique du P.C.I. et sa direction et, outre leur indiscipline, porté gravement atteinte au crédit du Parti. Pour ces raisons, le Congrès Mondial considère les exclusions comme entièrement justifiées et rejette tout appel à leur sujet.

3. — Le Congrès Mondial rejette l'argumentation des exclus concernant leur « non-reconnaissance » de la direction actuelle du P.C.I., élue au IV^e Congrès, comme justifiant leur attitude envers les décisions du Comité Central à leur égard. La participation de leur tendance aux réunions du C.C.

qui ont suivi le IV^e Congrès, indique clairement que, de facto, ils avaient accepté le respect de la discipline des organes dirigeants du parti, issus du IV^e Congrès. L'absence de tout appel écrit au S.I. ou au C.E.I. qui s'est réuni depuis lors, ainsi que le manque de toute campagne suivie dans le parti à ce sujet, confirment la même indication. D'autre part, même si la tendance des éléments exclus ne reconnaissait pas la direction issue du IV^e Congrès, toute mesure organisationnelle ou politique grave de sa part aurait dû s'appliquer dans le cadre des organismes dirigeants de l'Internationale. Le fait qu'ils ont décidé et exécuté leur adhésion au R.D.R. sans consulter ni informer le S.I., sans même lui présenter une explication de leur attitude, prouve clairement que leur argumentation **post-facto** est purement formaliste et qu'il s'agit de leur côté effectivement d'une rupture avec la politique et l'organisation de l'Internationale et de sa section française.

4. — Le Congrès Mondial n'exclut nullement la nécessité d'œuvrer au regroupement révolutionnaire avec des organisations qui, comme l'A.S.R., ont rompu avec les partis traitres sur une base de classe. Il considère au contraire ce travail comme d'une importance vitale pour la section française comme pour la plupart des sections d'Europe. Mais il distingue soigneusement entre cette action et le travail de fraction opportuniste et sans principes qui, au lieu d'amener les éléments centristes vers le programme révolutionnaire, adapte celui-ci au centrisme. Il distingue en même temps entre le travail de regroupement révolutionnaire qui doit tendre à rassembler sur le programme révolutionnaire les éléments en évolution vers lui (A.S.R.), du travail entrepris par les éléments exclus qui tend à rejeter ces camarades vers la construction d'une organisation centriste, le R.D.R.. C'est pourquoi il condamne explicitement la politique de construction du R.D.R. comme une tentative de liquider l'organisation trotskyste. L'entrée dans le R.D.R. n'aurait un sens que si cette organisation était déjà constituée avec une base de masse véritable et s'il s'agissait de cette façon d'amener de nouvelles couches de travailleurs radicalisés à la IV^e Internationale. L'orientation des exclus par contre tend à construire le R.D.R. avec les éléments qui étaient sur le point de rejoindre notre propre mouvement.

5. — Sur la base de l'orientation ainsi définie du regroupement révolutionnaire, le CONGRÈS MONDIAL donne aux exclus une dernière chance de réintégrer l'Internationale. Il pose pour cela les conditions suivantes :

a) Reconnaissance explicite des déci-